



LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Janvier 2011 – n°56

L'équipe de rédaction d'E&E vous souhaite une bonne année 2011 !

SOMMAIRE

Euro en difficulté recherche union économique égarée...P.2

Bruno Vever

Le Parlement Européen.....P.6

Philippe Laurette





Euro en difficulté recherche union économique égarée

Bruno VEVER
Secrétaire Général

Et de deux ! Six mois après la Grèce, l'Irlande est contrainte de s'accrocher à la bouée de sauvetage tendue par ses partenaires européens, avec le plan d'austérité drastique qui va avec.

Fait remarquable : ce nouveau sauvetage ne concerne plus un pays retardataire de la zone euro, mais un de ses plus brillants sujets qui avait conquis la tête du classement au PIB après avoir remonté en dix ans tous les autres ! La précédente victime secourue avait maquillé ses références pour entrer dans un club alors sans doute au-dessus de ses moyens. Tandis que la nouvelle avait financé son dopage économique par un dumping fiscal devenu ruineux.

La crise s'est depuis chargée de remettre ces pendules à l'heure. Mais la cohésion et la réputation du club en ont souffert, d'autant plus que d'autres membres ne paraissent pas non plus très clairs ni au mieux de leur forme. Du coup, c'est la gestion même de ce club qui est à présent remise en question, douze années après son inauguration.

L'euro est ainsi entré dans son heure de vérité sinon déjà – selon l'expression sans fard d'Herman Van Rompuy - de survie. Car la solidarité des pays de l'euro, enfin admise et assumée depuis cette année 2010, ne durera pas si on continue d'ignorer la promesse non respectée d'union économique. C'est un juste retour des choses après douze années d'oubli ou de déni.

Un souvenir revient : lors des prémices de l'UEM, le directeur général du budget à la Commission européenne avait balayé les préoccupations que j'exprimais comme rapporteur du Comité économique et social devant l'absence de tout mécanisme budgétisé d'intervention et d'assistance mutuelle des pays de l'euro. Sa réponse avait été, en substance, que les derniers progrès des sciences économiques renvoyaient un tel fonds au bazar des antiquités !

Il aura fallu se contenter de cette anesthésiante réponse tout au long de la décennie qui suivit la mise en place de l'euro, durant laquelle les Etats s'empressèrent par ailleurs d'oublier l'intégration économique censée l'accompagner. Certes le traité de Maastricht avait été bien peu disert sur ce point. Mais aurait-on sinon, au vu des aspects multiples d'une telle ambition, encore osé et pu faire l'euro ? Voilà sans doute pourquoi notre directeur général préférait afficher une insouciance de façade.

L'ambiguïté originelle pouvait avoir sa justification tactique. Mais la maintenir durablement après la mise en place de l'euro devenait une erreur stratégique. Telle fut pourtant l'attitude et même le souci constant des Etats qui veillèrent jalousement à ne jamais la lever depuis, ni lors des révisions du traité qui suivirent Maastricht, ni dans leurs politiques économiques, financières et fiscales. Le cardinal de Retz n'assurait-il pas déjà qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment ?

Voilà sans doute pourquoi ces Etats s'empressèrent de placer la conquête la plus fédérale de l'Europe, l'euro, sous la garde sourcilleuse d'un Eurogroupe aussi conservateur que



souverainiste, composé de ministres des finances rivaux à leurs autonomies, à leurs stratégies et à leurs équations nationales.

De leur côté, les dirigeants des pays membres de l'euro se gardèrent bien, malgré un essai méritoire mais sans suite de Nicolas Sarkozy, d'interférer dans une affaire qu'ils avaient finalement préféré laisser à leurs grands argentiers et qui resta dès lors durablement plombée en querelles de boutiquiers.

Et tant pis si cette inappétence de l'Eurogroupe pour toute forme de gouvernance commune laissait à la Banque centrale européenne, par delà son autonomie, un monopole sans partage pour gérer l'euro. Ne dit-on pas qu'« un paysan vend plus aisément son champ au parisien qu'à son voisin » ? Le parisien fut-il en l'occurrence localisé à Francfort...

Dans ces conditions, qui eut pris au sérieux il y a encore un an l'idée d'un fonds monétaire européen ? L'association « Europe et Entreprises » n'avait pourtant pas craint d'afficher alors sa différence en revendiquant ce fonds dans ses « priorités pour les années 2010 ». Mais elle peut témoigner être restée bien seule et n'avoir à l'époque recueilli aucun écho des pouvoirs publics tant européens que français !

Depuis, la pression des événements, qui deviennent les derniers – mais efficaces – alliés de la construction européenne, a contraint les Etats à improviser en toute hâte un tel fonds au printemps dernier.

La même Angela Merkel, qui s'était opposée en 2008 à tout mécanisme européen de solidarité face à la crise et avait tant renâclé en 2009 et jusqu'en 2010 à aider la Grèce, en est venue, nécessité faisant loi, à demander rien moins que la réouverture du traité pour légitimer la création du fonds, tout en renforçant conjointement le pacte de stabilité et ses sanctions. Cette revendication labellisée Merkel-Sarkozy à Deauville a été admise au dernier Sommet de Bruxelles par les autres, guère enchantés pour autant de la réouverture d'une pareille « boîte de Pandore ».

Une page de l'union monétaire aura été tournée avec ce revirement, qui a vu les marchés contraindre les Etats à doter la zone euro de l'assistance et des garanties financières qui lui faisaient jusque là cruellement défaut.

Pour 2011 et au-delà, on peut escompter que ces marchés, plus que jamais aux aguets vis-à-vis d'autres candidats au sauvetage, laisseront moins de latitude à un nouvel assoupissement de l'Eurogroupe et inciteront enfin nos dirigeants politiques européens à prendre leurs responsabilités pour éviter un naufrage.

Les Etats de la zone euro s'approchent en effet d'une prise de conscience tardive mais salutaire de leur situation : ils ont dorénavant beaucoup plus à perdre à rester au milieu du gué sous les bourrasques - et tout à perdre à rebrousser chemin - plutôt qu'à se décider enfin à progresser vers l'autre rive. Au jeu de l'union monétaire sans union économique, ils se retrouvent finalement désarmés et dans la nasse : tel est pris qui croyait prendre.

Dès lors, le temps paraît venu de mettre un terme aux contradictions multiples des douze premières années de l'UEM et de nous donner la visibilité, la cohérence et la détermination pour atteindre l'autre rive.



Ceci supposerait, bien au-delà des arrangements ponctuels d'un secourisme occasionnel, de s'accorder enfin sur un véritable calendrier d'union économique avec des objectifs programmés et une méthode efficace, comme on l'avait fait il y a vingt ans pour réaliser l'union monétaire.

L'objectif « Europe 2020 » que se sont aujourd'hui donnés les Etats et les institutions européennes au titre de leur nouvelle stratégie économique ne répond en rien à ces exigences. Il s'agit d'une simple accommodation à la sauce intergouvernementale, sans odeur ni saveur, des restes refroidis de la défunte « stratégie de Lisbonne » de la décennie précédente qui avait échoué dans l'indifférence générale. Va-t-on vraiment persister dix ans de plus dans les mêmes erreurs et les mêmes échecs ? Et pour retrouver dans quel état à cette date l'Europe et les Européens ?

C'est pourquoi on serait bien mieux avisé, en s'appuyant sur le renforcement de l'union monétaire qui va être reprecisé dans le traité, de s'organiser dès à présent pour se donner les moyens de réaliser avant la fin de la prochaine décennie cette union économique qu'on s'était engagé à réaliser pour 1999 avec l'euro, et que nous avons pour notre malheur perdu en chemin, et notre boussole avec.

S'engager à faire d'ici 2019 ce qui était prévu pour 1999 : est-ce vraiment déraisonnable ?

L'inscription dans le traité du nouveau fonds monétaire devrait ainsi constituer non pas un simple aménagement technique mais un premier pas significatif pour reprendre la construction, jusque là laissée en jachère, d'une union économique méritant ce nom. Jacques Delors avait bien relancé l'Europe il y a vingt-cinq ans en reprenant l'objectif d'achever le marché unique là où le chantier avait été abandonné. Aujourd'hui, faisons exactement de même avec l'union économique et monétaire !

L'institutionnalisation du fonds monétaire mériterait d'être optimisée par la création conjointe d'un trésor européen, capable de contribuer, en partenariat avec Francfort, à une restructuration intelligente des dettes publiques de la zone euro et une défense dynamique de nos intérêts communs sur les marchés financiers.

Quant au renforcement annoncé du pacte de stabilité, il ne devrait être pas vu exclusivement à travers le prisme réducteur des mises en garde accrues et des sanctions renforcées. Il devrait être encadré par le développement d'une coopération budgétaire et fiscale des Etats membres, aujourd'hui inexistante. On pourrait notamment envisager la mise en place d'un « serpent fiscal » au lieu d'une concurrence mutuelle injuste et ruineuse.

Cette nouvelle approche devrait nous inciter à considérer le budget européen autrement que comme une dépense supplémentaire qui nous coûte – d'où sa toise arbitraire de 1% du PIB -. Intelligemment réformé et réévalué, il pourrait en effet constituer le remède permettant de sortir par le haut de l'impasse économique et sociale où nous conduit l'aggravation des politiques nationales d'austérité.

En effet si la crise des finances publiques nous condamne à l'échelle nationale à faire du Laval déflationniste des années 30, avec ses effets désastreux pour l'activité économique, elle n'interdit nullement, bien au contraire, d'engager par contre à l'échelle européenne un New Deal à la Roosevelt.



Ceci supposerait de doter ce budget de ressources propres, avec des transferts n'alourdissant pas la charge fiscale globale en Europe, et de l'affecter à des réalisations d'intérêt commun, pouvant notamment concerner la sécurité, l'environnement, l'énergie ou les communications, où nous bénéficierons d'économies d'échelle substantielles et de nouveaux avantages compétitifs.

Avec l'appui du plan récemment présenté par Michel Barnier pour relancer le marché unique, cette nouvelle approche permettrait de réduire un coût de la « non-Europe » toujours ruineux, qu'on n'a plus osé recalculer depuis le rapport Cecchini il y a vingt-deux ans. Il s'agit là d'une priorité résurgente au moment où nous sommes contraints de comprimer nos frais de fonctionnement partout en Europe et d'accroître nos ratios de productivité face à nos concurrents internationaux.

La remise en ordre par les Etats de leurs finances publiques serait grandement facilitée par ces transferts budgétaires, tandis que l'Europe retrouverait, avec un tel budget qui pourrait dès lors atteindre un niveau de l'ordre de 5% du PIB, des marges de manœuvre significatives pour son développement économique.

Bien sûr, comme ce fut le cas lors de la relance Delors du marché unique, l'annonce d'une telle relance de l'union économique changerait fondamentalement le climat en Europe, lui donnant d'emblée les meilleures chances de réussir.

La confiance retrouvée des marchés financiers faciliterait la reprise des investissements et la remise en ordre des finances publiques. Les entreprises de toutes tailles seraient encouragées à se ressentir et se développer comme euro-entreprises au sein d'une union économique qui favoriserait les relocalisations tout en devenant un atout dans la mondialisation. Et les Européens aujourd'hui désorientés par l'aggravation de plus en plus mal ressentie du coût de la crise auraient enfin des raisons de reprendre espoir avec cette embellie européenne.

Trop longtemps l'union économique qui devait être la jumelle de l'euro aura été l'arlésienne de l'Europe, celle qu'on attend toujours et qu'on ne voit jamais. Aujourd'hui étrillés par la crise, les Etats paraissent prendre conscience des désastreux revers causés par leurs égoïsmes nationaux et leurs imprévoyances collectives. Mais leurs attitudes hésitent encore entre crispation et revirement.

En s'attelant à réaliser l'union économique en 2019, nos dirigeants européens n'auraient jamais que vingt ans de retard, c'est-à-dire une génération, sur le programme initial. Est-ce vraiment trop leur demander ? A défaut, méritent-ils vraiment l'euro ? Et dès lors cet euro, combien de temps l'aurons-nous encore ?



LE PARLEMENT EUROPÉEN¹

Philippe LAURETTE
Président

L'idée d'élire le Parlement Européen au suffrage universel direct vient du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe présidé par Jean Monnet. Vu de l'étranger c'est une institution exceptionnelle car unique au monde. C'est la seule assemblée parlementaire multinationale élue directement par l'ensemble des citoyens de l'Union européenne tous les cinq ans. Ses actions vigoureuses et constantes en faveur des droits de l'homme ne laissent pas indifférent. Le rôle et les actions du Parlement Européen sont à contrario étonnamment peu connus tant par l'opinion que par les dirigeants de notre pays. Les médias sont quasi muets. Les partis politiques français et leurs dirigeants ont une vision européenne très limitée. Ils privilégient le pouvoir central parisien alors que le véritable enjeu est la création par les institutions européennes du droit européen. La sanction tombe à chaque renouvellement par la progression de l'abstentionnisme.

La France s'est beaucoup trompée sur sa vision et sur le rôle à donner au Parlement Européen. Elle a toujours tendance à voir son environnement en fonction de ses lunettes c'est-à-dire d'un régime présidentiel inconnu et inacceptable chez nos autres partenaires. La volonté historique était de tout faire pour que le Parlement Européen de 1979 qui avait très peu de pouvoirs (et malgré l'élection de Simone Veil à la présidence) n'en obtienne guère plus. Notre pays a systématiquement privilégié tant à droite qu'à gauche (à de rares exceptions dont celle du ministre Jean Pierre Jouyet pendant la présidence française de l'Union européenne) les pouvoirs du Conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement, les conseils des ministres européens au détriment du Parlement Européen. C'est oublié que la grande majorité de nos partenaires ont des démocraties parlementaires qui détiennent la réalité du pouvoir. A ce titre l'Allemagne avec de nombreux soutiens a toujours privilégié lors de l'élaboration des différents traités le renforcement du Parlement Européen pour en faire une véritable Assemblée. L'influence française a pâti de l'aveuglement de ses dirigeants. Le Parlement Européen ne doit pas être considéré comme un refuge en attente d'un retour sur la scène nationale. Nos élus doivent travailler sur la durée car l'apprentissage des différentes arcanes est long. Il faut être capable d'échanger dans plusieurs langues, de connaître parfaitement les dossiers, d'être un pigeon voyageur permanent pour suivre les sessions, les réunions de groupe, de commission et garder le lien avec sa circonscription. Etre reconnu par ses pairs venant de vingt sept pays avec leur culture et leur tradition afin d'être en véritable capacité d'influence n'est pas un exercice facile. Les places sont disputées et réparties en fonction des différents rapports de force pour être rapporteur, président de commission ou au bureau. Alain Lamassoure (PPE) et Pervenche Bérès (S&D) sont de véritables euro-députés. Ils doivent à leur travail sérieux et constant respectivement la présidence de la commission des budgets et celle de l'emploi et des affaires sociales.

Le Parlement Européen est bien rodé. Son secrétariat général installé à Luxembourg et Bruxelles est composé de moins de 5 000 fonctionnaires répartis dans dix directions générales et dans un service juridique. Il organise les sessions plénières à Strasbourg et à Bruxelles et coordonne le travail législatif. Le Parlement Européen dispose de vingt-deux commissions

¹ Article publié dans la Lettre Assurance n° 1056 du 25 novembre 2010



parlementaires permanentes qui préparent les travaux des sessions, d'un Président et de quatorze vice-présidents sans oublier cinq questeurs. Il n'y a pas de délégation nationale. Les députés se regroupent dans sept groupes politiques dont les deux principaux sont le parti populaire européen (démocrates chrétiens...), qui représente 36 % des voix et 265 députés, et l'alliance progressiste des socialistes et des démocrates, qui totalise 25 % des voix et 184 députés. Symbole vivant de l'élargissement Jerzy Buzek PPE, Polonais est le premier Président originaire des pays de l'Europe centrale et orientale.

Les trois pouvoirs fondamentaux du Parlement Européen

Le contrôle politique des institutions européennes :

- élection du Président de la commission européenne à la majorité absolue sur proposition du Conseil européen.
- censure de la Commission européenne à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés et à la majorité des membres du Parlement Européen.
- constitution de commission temporaire d'enquête utilisée par exemple sur la vache folle ou la détention illégale de prisonnier de la CIA dans des pays européens.
- les questions écrites ou orales à la Commission.
- la nomination du médiateur européen.

Le pouvoir législatif :

Le champ de compétence du Parlement Européen a beaucoup progressé. Il est à égalité avec le Conseil dans 85 domaines depuis le traité de Lisbonne, alors que sous le traité de Nice seuls 41 domaines étaient concernés. Dans 50 autres domaines le PE n'a cependant qu'un pouvoir consultatif.

Le pouvoir budgétaire :

A partir de la proposition de la Commission européenne le Parlement Européen et le Conseil se partagent la compétence budgétaire.



EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901
Maison de l'Europe de Paris
35 rue des Francs Bourgeois
75004 Paris
Mail : entreprise_europeenne@yahoo.fr
Site web: www.europe-entreprises.com

Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises, contactez le secrétariat de l'association en envoyant votre carte de visite au siège de l'association, en téléphonant au 01 70 37 23 23 ou en envoyant un mail à entreprise_europeenne@yahoo.fr

Président, Directeur de la Publication :

Philippe Laurette
Rédaction : entreprise_europeenne@yahoo.fr
Rédacteur en chef : Marine Dubost
Editorialiste : Bruno Vever
Production : Europe & Entreprises
Numéro ISSN : 1638-6094

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.